

Trièves
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Evaluation du
programme d'actions
TEPOS 2014-2016**

Avec l'appui technique de



**Compte-rendu des ateliers d'évaluation en
inter-commission et du COPIIL**

Contact : Florin Malafosse
f.malafosse@cdctrieves.fr
04 76 34 49 12



1. DEMARCHE D’EVALUATION DU PROGRAMME TEPOS 3

1.1. Une évaluation « in itinere » pour... ..	3
1.2. La méthode :.....	3

2. SUIVI DES ACTIONS REALISEES AXE PAR AXE 3

2.1. Axe 1 : Economies d'énergie dans le bâtiment	4
2.2. Axe 2 : Mobilité	4
2.3. Axe 3 : Bois énergie	5
2.4. Axe 4 : Autres énergies renouvelables.....	5
2.5. Axe 0 : Gouvernance	5
2.6. Quelques éléments de synthèse	6
• Des actions bien engagées.....	6
• ... et des actions qui n’ont pas ou peu démarré	6

3. EVALUATION DES REALISATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ET AUX ENJEUX 7

4. PROPOSITION DE MODIFICATIONS D’ACTIONS 7

• 1.4 Sensibiliser les élus locaux à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets	8
• 1.6 Accompagner les familles les plus vulnérables pour limiter la précarité énergétique	9
• 1.7 Encourager le déploiement du dispositif "Familles à énergies positives"	9
• 2.2 Intégration de l'offre de mobilité dans les documents de communication	9
• 2.3 Communication sur le télétravail partiel et lien avec les gros employeurs grenoblois	9
• 2.4 Mise en place d'aires de covoiturage mutualisées et multimodales	9
• 3.1 Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales	9
• 3.2 Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie	10
• 4.4 Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture.....	10
• 4.5 Valoriser le potentiel hydraulique	10
• 0.2 Mettre en œuvre une stratégie globale de communication grand public	10
• 0.4 Déployer le CEP.....	10
• 0.6 Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme	10

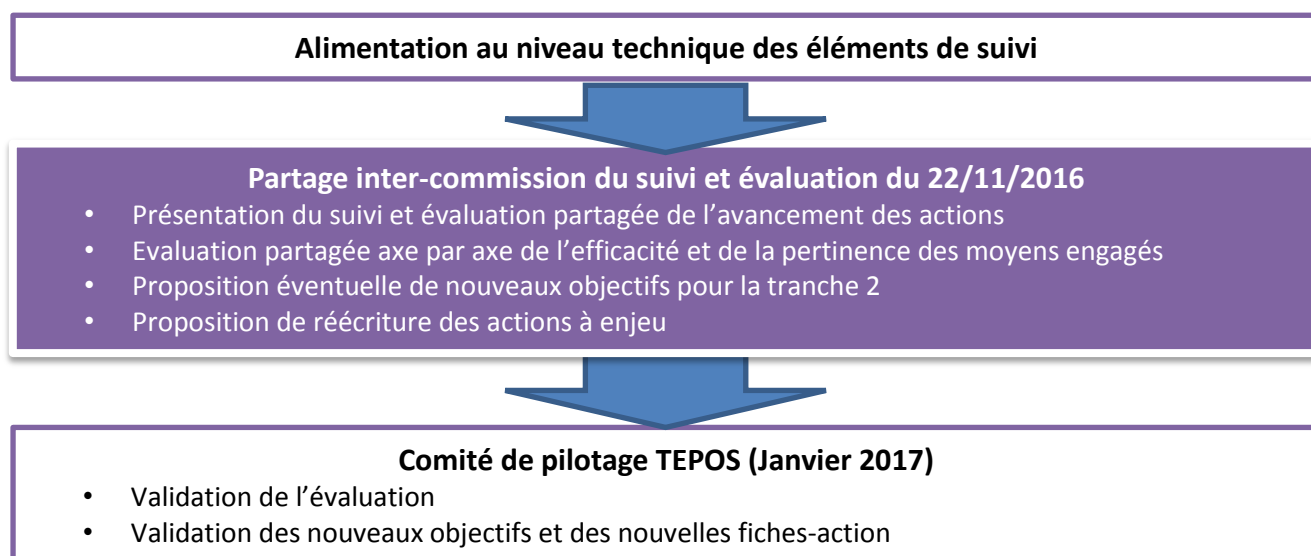
1. DEMARCHE D'EVALUATION DU PROGRAMME TEPOS

1.1. Une évaluation « in itinere » pour...

- Réinterroger la stratégie 2020 écrite accords de l'année 2014, validée au printemps 2015 alors que nous signions tout juste la convention TEPCV
- Poser les bases d'une nouvelle candidature TEPOS pour trois années, jusqu'en 2019 ou nous engagerons une nouvelle évaluation avec davantage d'éléments chiffrés

1.2. La méthode :

Une journée d'évaluation en inter-commission a été organisée en novembre 2016 et restituée en comité de pilotage TEPOS en janvier 2017.



2. SUIVI DES ACTIONS REALISEES AXE PAR AXE

L'avancement des actions a été évalué en inter-commission. L'avancement moyen par axe est globalement décroissant, ce qui est cohérent avec la hiérarchisation des axes réalisée en début de programme d'actions.

Notation moyenne par axe sur 10 <i>(réalisations par rapport aux actions décrites dans le plan d'action)</i>	
Axe 0 : Gouvernance	6,0
Axe 1 : Economies d'énergie dans le bâtiment	5,2
Axe 2 : Mobilité	4,1
Axe 3 : Bois énergie	4,2
Axe 4 : Autres énergies renouvelables	4,5

Le détail des avancements estimés est détaillé ci-après :

2.1. Axe 1 : Economies d'énergie dans le bâtiment

	Intitulé de l'action	Nb votants	Note moyenne (sur 10)
Axe 1 : Economies d'énergie dans le bâtiment	1.1 Animer le montage d'une plate-forme de rénovation énergétique	27	7,8
	1.2 Fond local de financement de la rénovation énergétique	28	10,3
	1.3 Sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets	31	4,5
	1.4 Sensibiliser les élus locaux à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets	30	5,1
	1.5 Sensibiliser les agriculteurs et entreprises à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets	-	0
	1.6 Accompagner les familles les plus vulnérables pour limiter la précarité énergétique	31	6,6
	1.7 Encourager le déploiement du dispositif "Familles à énergies positives"	31	6,6
	1.8 Animer une expérimentation sur l'autonomie globale des exploitations agricoles	-	0
	1.9 Accompagner les hébergeurs touristiques à la rénovation	27	4,5
	1.10 Faciliter l'accès des artisans locaux aux appels d'offres et sensibiliser les commanditaires à la rédaction de cahiers des charges adaptés à l'offre locale	32	6,3

2.2. Axe 2 : Mobilité

	Intitulé de l'action	Nb votants	Note moyenne (sur 10)
Axe 2 : Mobilité	2.1 Commission locale de la mobilité	29	6,4
	2.2 Intégration de l'offre de mobilité dans les documents de communication	29	5,1
	2.3 Communication sur le télétravail partiel et lien avec les gros employeurs grenoblois	32	5,5
	2.4 Mise en place d'aires de covoiturage mutualisées et multimodales	31	5,5
	2.5 Développement de l'auto et vélo partage	30	6
	2.6 Développer les commerces itinérants et les commerces relais colis	-	0
	2.7 Eco-conduite et banc d'essai tracteur	-	0

2.3. Axe 3 : Bois énergie

	Intitulé de l'action	Nb votants	Note moyenne (sur 10)
Axe 3 : Bois énergie	3.1 Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales	-	0
	3.2 Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie	30	4,1
	3.3 Animation pour se doter de plans de gestion bois-énergie pour en mobiliser d'avantage	29	5,7
	3.4 Animation pour se doter d'un plan de boisement	30	7,1

2.4. Axe 4 : Autres énergies renouvelables

	Intitulé de l'action	Nb votants	Note moyenne (sur 10)
Axe 4 : Autres énergies renouvelables	4.1 Soutenir le développement du dispositif des centrales villageoises	29	7,2
	4.2 Se grouper pour financer le développement des énergies renouvelables	28	6,4
	4.3 Animer le débat sur les EnR impactant le paysage	28	7,1
	4.4 Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture	-	0
	4.5 Valoriser le potentiel hydraulique	-	0
	4.6 Veille sur le développement d'une filière biogaz	29	6,1

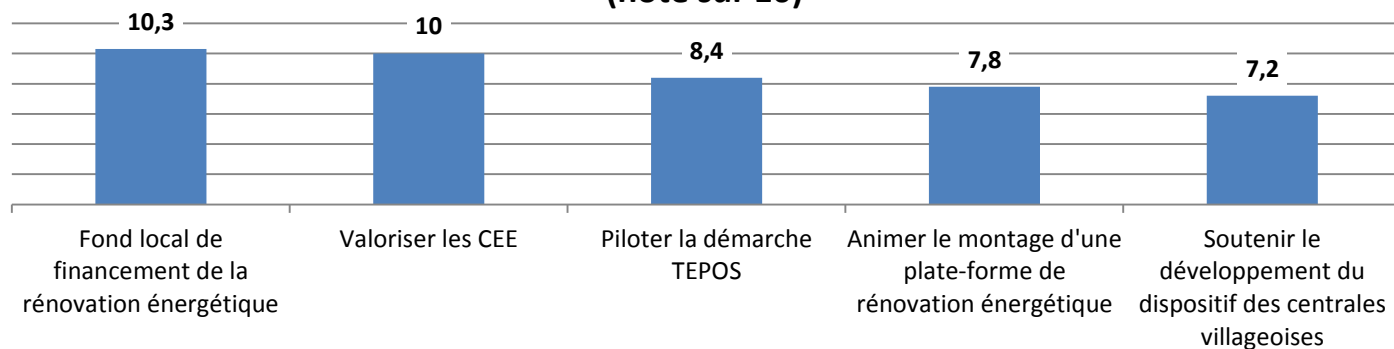
2.5. Axe 0 : Gouvernance

	Intitulé de l'action	Nb votants	Note moyenne (sur 10)
Axe 0 : Gouvernance	0.1 Piloter la démarche TEPOS	28	8,4
	0.2 Mettre en œuvre une stratégie globale de communication grand public	29	5,2
	0.3 Gérer de manière exemplaire les bâtiments et le parc de véhicules de la CC Trièves	26	6,6
	0.4 Déployer le CEP	26	5,5
	0.5 Valoriser les CEE	24	10
	0.6 Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme	-	0

2.6. Quelques éléments de synthèse

- *Des actions bien engagées...*

Palmarès des actions - Evaluation de l'avancement (note sur 10)



- *... et des actions qui n'ont pas ou peu démarré*

	Intitulé de l'action	Niveau de priorité 2015-2016	Avancement
Axe 1 :	Sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets	XXX	4,5
Axe 1 :	Sensibiliser les agriculteurs et entreprises à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets	XX	0
Axe 1 :	Animer une expérimentation sur l'autonomie globale des exploitations agricoles		0
Axe 1 :	Accompagner les hébergeurs touristiques à la rénovation		4,5
Axe 2 :	Développer les commerces itinérants et les commerces relais colis	X	0
Axe 2 :	Eco-conduite et banc d'essai tracteur		0
Axe 3 :	Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales	XX	0
Axe 3 :	Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie	XX	4,1
Axe 4 :	Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture	XX	0
Axe 4 :	Valoriser le potentiel hydraulique	X	0
Axe 0 :	Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme	XXX	0

3. EVALUATION DES REALISATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ET AUX ENJEUX

- 2 questions évaluatives ont été posées pour chaque axe :
- *Les actions engagées sont-elles pertinentes pour répondre à l'enjeu ?*
- *Les moyens engagés sont-ils en adéquation avec les objectifs fixés ?*

	Les actions engagées sont-elles pertinentes pour répondre à l'enjeu ?		Les moyens engagés sont-ils en adéquation avec les objectifs fixés ?	
	Nombre de votants	Note moyenne (sur 10)	Nombre de votants	Note moyenne (sur 10)
Axe 1 : Economies d'énergie dans le bâtiment	31	8,6	31	7,1
Axe 2 : Mobilité	29	6,2	27	4,6
Axe 3 : Bois énergie	29	6,8	24	7,3
Axe 4 : Autres énergies renouvelables	25	6,5	28	5,6
Axe 0 : Gouvernance	26	7,3	25	8

On observe que la pertinence des actions engagées est globalement très bonne, même si la mobilité et les autres énergies renouvelables souffrent probablement de quelques lacunes, ce qui est cohérent avec les niveaux d'avancement évalués précédemment et qui a mis en évidence plusieurs actions prioritaires peu ou pas avancées dans ces deux axes.

Le vote sur les moyens engagés va dans le même sens, les actions souffrant de faibles niveaux d'avancement le sont souvent par manque de moyens humains pour animer la mise en œuvre des actions.

On remarque par ailleurs que la gouvernance et les économies d'énergie dans le bâtiment sont très bien notés, preuve de l'impact des moyens mis sur le pilotage de la démarche et l'animation de la plate-forme de rénovation (financements TEPOS et TEPCV).

4. PROPOSITION DE MODIFICATION DES OBJECTIFS ET DE LA HIERARCHISATION DES AXES

A été proposé aux participants de l'inter-commission d'indiquer leur souhait pour faire évoluer la hiérarchisation des axes (priorités) et le niveau des objectifs précédemment définis pour 2020 pour chaque axe (à la hausse ou à la baisse).

Concernant la priorisation des axes, le vote conduit au maintien de la hiérarchisation actuelle :

Hiérarchisation des axes (28 votants)
1. Economies d'énergie dans le bâtiment
2. Mobilité
3. Bois énergie
4. Autres énergies renouvelables

Pour le niveau d'objectifs, les participants ont été globalement ambitieux :

Evaluation des objectifs	Question posée	Réponse moyenne	Nombre de votants
Axe 1 : Economies d'énergie dans le bâtiment	Par rapport aux objectifs du projet TEPOS, quel niveau de réalisation peut-on se fixer pour 2020 ?	110%	26
Axe 2 : Mobilité	Par rapport aux objectifs du projet TEPOS, quel niveau de réalisation peut-on se fixer pour 2020 ?	140%	23
Axe 3 : Bois énergie	Par rapport aux objectifs du projet TEPOS, quel niveau de réalisation peut-on se fixer pour 2020 ?	110%	24
Axe 4 (Hydraulique)	Par rapport aux objectifs de 5 pico-centrales ou une micro-centrale pour 2020, quel niveau de réalisation souhaite-t-on ?	110%	24
Axe 4 (Photovoltaïque)	Par rapport aux objectifs de 10 grosses installations et 250 toitures d'ici 2020, quel niveau de réalisation peut-on se fixer pour 2020 ?	100%	25
Axe 4 (Eolien et solaire au sol)	Eolien et solaire au sol : Doit-on être force d'animation pour l'émergence d'un projet ?	48 % de oui	23
Axe 4 (Biogaz)	« A long terme, déployer une filière biogaz locale » : doit-on ramener cet objectif à 2020 ?	74 % de oui	23
Axe 0 : Gouvernance	Par rapport aux objectifs énoncés, quel niveau de réalisation peut-on se fixer pour 2020 ?	110%	25

Toutefois, pour des raisons de réalisme du projet TEPOS, le COPIL a voté pour un maintien des objectifs précédemment définis.

5. PROPOSITION DE MODIFICATIONS D' ACTIONS

Un certain nombre d'actions ont été revues par trois groupes de travail « tournants » lors de l'inter-commission, organisés en fonction des cibles visées par les actions :

- **Actions inter-territoriales**
- **Actions grand public**
- **Action concernant les communes et l'intercommunalité**

Ces éléments ont également été complétés en COPIL.

- **1.4 Sensibiliser les élus locaux à la maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs projets**

- Identifier des binômes référents par commune
- Elaborer une liste de contacts pour relayer les actions de la CCT (ambassadeurs TEPOS)
- Proposer des visites de chantier
- Fournir des supports de présentation clés en main aux élus qui participent au projet TEPOS pour leur permettre d'intervenir en conseil municipal

- **1.6 Accompagner les familles les plus vulnérables pour limiter la précarité énergétique**

- Utiliser les leviers du plan de communication qui sont adaptés à ces publics : bandes dessinées, illustrations humoristiques, réalisations artistiques
- Identifier les publics précaires grâce aux services sociaux mais leur proposer les mêmes mesures que les autres (ex: FAEP) sans faire de distinction pour ne pas stigmatiser

- **1.7 Encourager le déploiement du dispositif "Familles à énergies positives"**

- Reprendre le principe des ambassadeurs du tri pour toucher un large public
- Lancer un jeu concours à l'échelle de la CCT, avec des lots à la clé, qui permettrait d'avoir un listing de relais dans la population qui pourraient être ambassadeurs
- Trièves Compostage s'est proposé en COPIL pour servir de relai par exemple via sa présence sur les foires ou une enquête/concours permettant de constituer une liste de contacts

- **2.2 Intégration de l'offre de mobilité dans les documents de communication**

- Associer les communes pour intégrer cette sensibilisation lors de tous les événements
- Indiquer également les aides disponibles qui sont méconnues (financements employeurs, déclaration impôts), les coûts des transports
- Prévoir un encart sur la mobilité avec une illustration dans le journal du Trièves et éventuellement le site web, les bulletins municipaux, etc.

- **2.3 Communication sur le télétravail partiel et lien avec les gros employeurs grenoblois**

- Travailler avec l'AEPI et l'AUEG qui regroupent des acteurs du secteur
- Sélectionner un ou deux employeurs pour expérimenter les dispositifs (Schneider, CEA, ST, B Dickinson, CHU ?)
- Réaliser une enquête sur les pratiques existantes pour les valoriser et axer la com' sur la déculpabilisation du salarié qui a tendance à s'auto-censurer
- Inviter la "Fourmilière" aux discussions sur cette thématique, et se rapprocher de la Matheysine autour de leur projet d'espace "Connexe"
- Il est proposé en COPIL d'inviter la Métro aux prochains comités de pilotage

- **2.4 Mise en place d'aires de covoiturage mutualisées et multimodales**

- Poursuivre la mobilisation et l'accompagnement des communes, en gardant un lien fort avec les gares pour valoriser la ligne.
- Vercors et METRO vont travailler sur cet axe, s'associer à ce travail
- Mettre en évidence les économies réalisées, utiliser des leviers grands publics tels les scolaires voire la distribution de tracts au col du Fau
- Envisager une action plus ambitieuse avec des structures qui ont une plus grande notoriété comme BlaBlaCar, ou des structures qui ont des outils de diffusion (radio locale, appli MonTrièves, etc.)
- A long terme, envisager des solutions de fret ferroviaire pour le bois énergie et l'appro de la METRO

- **3.1 Améliorer et développer le parc de chaufferies bois locales**

- Etre vigilants sur les l'origine du bois et sur la façon dont la forêt est exploitée
- Optimiser les deux chaufferies citées précédemment (étude en cours)
- Formaliser des retours d'expérience ou faire visiter les chaufferies qui sont de bons exemples (ex: Clelles)

- Communiquer sur les aides disponibles
- Relancer les projets communaux dont la CCT a connaissance
- Etudier la possibilité de réaliser des chaufferies collectives privées entre particuliers

- **3.2 Former les habitants à la bonne utilisation du bois énergie**

- Fonds Air doit permettre de financer le remplacement des poêles à hauteur de 50%, il faut ensuite prévoir une animation autour de cette mesure sous forme de Quizz avec des lots à gagner par exemple
- Les événements locaux, comme l'affouage, sont de bonnes occasions de faire passer de la com

- **4.4 Etat des lieux de la filière solaire et développer le photovoltaïque et thermique de toiture**

- Réaliser des retours d'expérience y compris sur les mauvais exemples pour rassurer et expliquer comment éviter les problèmes

- **4.5 Valoriser le potentiel hydraulique**

- intégrer l'évaluation du potentiel dans l'inventaire des réseaux qui sera à réaliser dans le cadre de l'application de la loi Notre
- à court terme, se concentrer sur les réseaux d'adduction

- **0.2 Mettre en œuvre une stratégie globale de communication grand public**

- diffuser l'information au grand public sur des sites adaptés, comme les marchés hebdomadaires, marchés de Noël, les manifestations culturelles, les EMALA
- la radio locale a dans ses statuts la diffusion d'émissions sur l'environnement, possible en format long sous forme de témoignages
- proposer un message à intégrer aux voeux du maire, des encarts pour les bulletins municipaux (éventuellement illustrations humoristiques, pas forcément un contenu trop dense)
- créer un concours auprès des écoles pour un nouveau logo TEPOS qui servirait ensuite de signalétique pour matérialiser toutes les actions TEPOS

- **0.4 Déployer le CEP**

- Intervention du SEDI en conseil communautaire
- Communication sur la base des premiers retours d'expérience
- Revue de projets

- **0.6 Intégrer la problématique énergie / mobilité dans les documents d'urbanisme**

- S'appuyer sur la DDT, le CAUE et l'AGEDEN pour faire des propositions techniques
- En 2018 la METRO prévoit son PADD, le PNRV son renouvellement de Charte, c'est un moment qui peut être mis à profit pour poser ces problématiques.
- Travailler avec les notaires qui sont des relais pour toucher les nouveaux arrivants et leur permettre d'intégrer les travaux dans leur prêt immobilier
- Proposition COPIL de faire un tronc commun énergie pour les communes en élaboration de PLU (une dizaine actuellement), leur permettant d'intégrer ainsi el volet énergie de la même manière que via le tronc commun paysage qui a déjà été réalisé et proposé. Il est nécessaire d'organiser rapidement des demi-journées de sensibilisation puis un accompagnement spécifique.

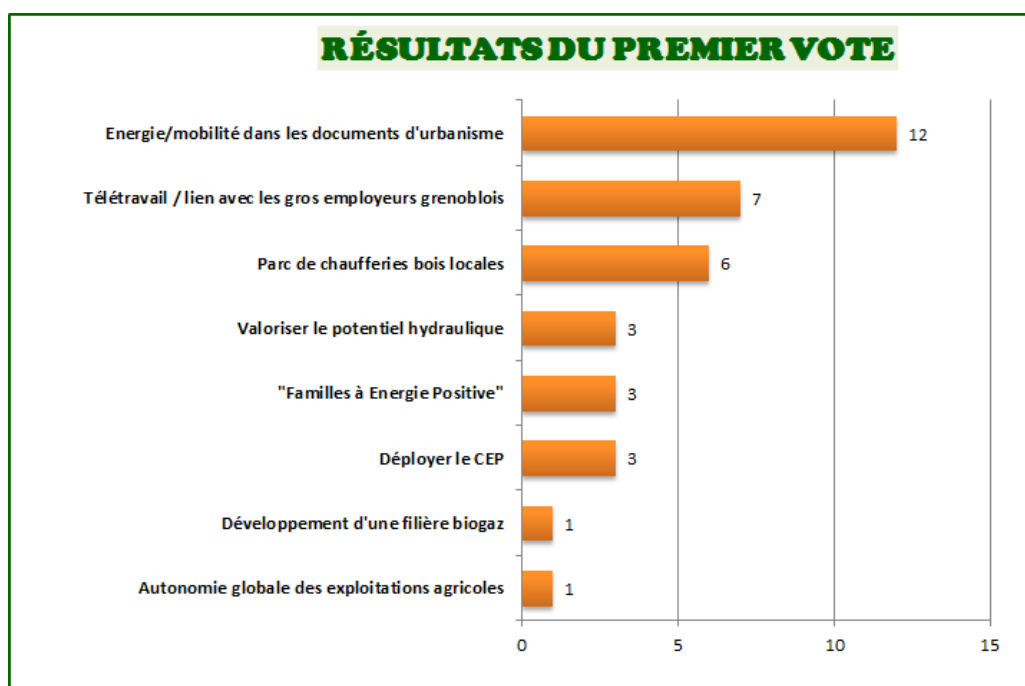
L'action suivante a été ajoutée par le comité de pilotage :

- **Associer les gestionnaires des grands barrages dans le projet TEPOS**

- Prendre contact avec les gestionnaires des barrages et les associer au comité de pilotage
- Identifier les partenariats potentiels dans la conduite des actions

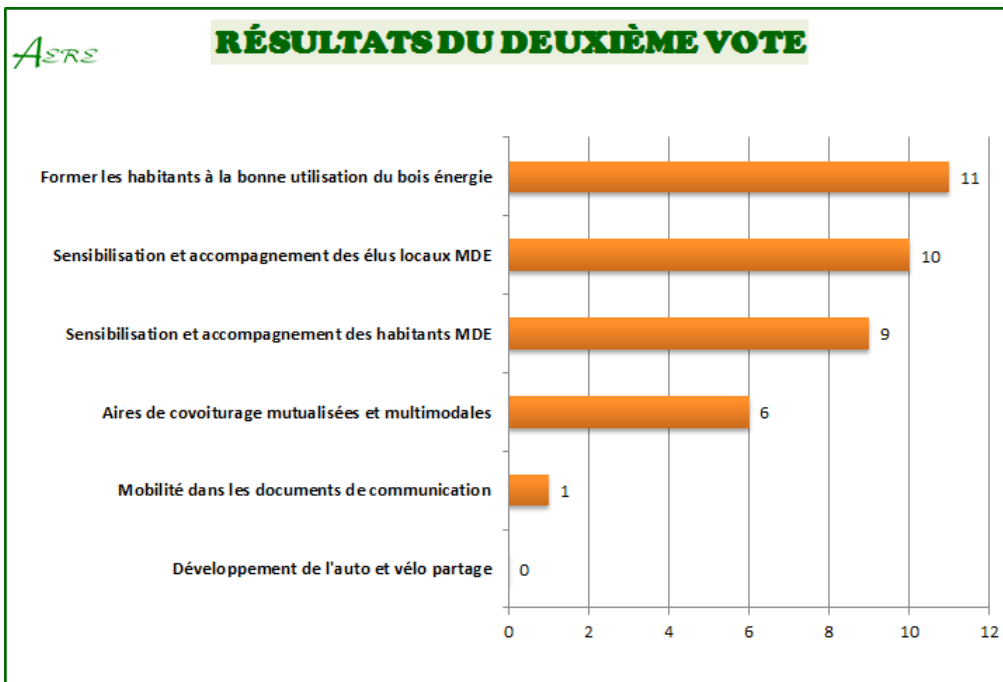
6. REDEFINITION DE LA PRIORITE DES ACTIONS NON ENCORE ENGAGEES

Suite à l'évaluation de l'avancement par l'inter-commission et aux propositions présentées précédemment, le COPIL s'est donc prononcé sur la priorité à donner aux actions qui sont à engager ou relancer dans les prochaines années.



Un premier vote a été réalisé sur les actions hors communication :

On constate que l'action transversale concernant les documents d'urbanisme est une action jugée comme prioritaire pour le prochain programme d'actions, ainsi que l'action mobilité avec les gros employeurs de la Metro et celle sur le parc de chaufferies bois locales.



Un second vote porte sur les actions qui sont liées au plan de communication :
 Les actions de sensibilisation des habitants et élus sont donc jugées prioritaires.